



RAPPORT FINANCIER COLLECTIF POUR ROMANS

Septembre 2020 – Août 2021

Il est usuel de faire démarrer les exercices financiers des personnes morales en début de trimestre du fait notamment du caractère trimestriel de certaines déclarations et pour les entreprises internationales de la publication de leurs résultats financiers. Mais le Collectif n'a pas de déclaration à faire, ni de comptes à rendre en dehors de son assemblée générale et comme fin août, nous avons fini de vendre le numéro de juin du journal sans avoir engagé les dépenses du numéro de septembre, nous avons une situation simple sinon il faudrait apparaître et valoriser les stocks de journaux.

Vous trouverez ci-après les comptes de résultat et de bilan de l'exercice clos avec en référence les chiffres de l'exercice précédent.

Compte de Résultat COLLECTIF POUR ROMANS		
Période N du 1 septembre 2020 au 31 août 2021		
	PERIODE N	N-1
PRODUITS		
701000 - Ventes de produits finis	1211,3	0
dont 701100 Vente 400 Coups	1211,3	0
706000 - Prestations de services	0	65
740000 - Subventions	0	0
dont Subventions Presse		0
754000 - Dons et Collectes	435	1183,5
756000 - Adhésions	1145	1067,65
760000 - Produits financiers		
Total Produits	2791,3	2316,15
CHARGES		
310000 - Matières premières et fournitures	1168,68	0
dont 3101000 Achats 400 Coups	1168,68	0
605000 - Achats de matériel	86,91	0
606400 - Achats divers	88,94	833,25
611000 - Achats Services	347,15	1725,6
627000 - Services bancaires	78	9
616000 - Assurances	80,49	80,49
660000 - Charges financières	0	
670000 - Charges exceptionnelles	0	
Total Charges	1850,17	2648,34
RESULTAT	941,13	-332,19

Bilan COLLECTIF POUR ROMANS

Période N du 1 septembre 2020 au 31 août 2021

	PERIODE	N-1
ACTIF		
Immobilisations	0	0
Stocks de produits	0	0
Compte courant	1450,41	341,46
Caisse	227	394,82
Créances clients (distributeurs journal)	0	0
Total ACTIF	1677,41	736,28
PASSIF		
Réserves	1677,41	736,28
Crédits bancaires	0	0
Dettes fournisseurs	0	0
Total PASSIF	1677,41	736,28
Résultat N	941,13	

Le résultat est donc positif du fait de dépenses très maîtrisées, des dons et adhésions et d'un journal s'auto-finançant (53 euros de résultat).

Nous n'avons pas provisionné le risque lié aux demandes de l'officine suisse relatives à la publication sur notre site de photos Reuters et AFP, ces photos ne présentant pas un caractère original au regard de la loi française, les demandes devraient être jugées infondées. Nous venons de recevoir une mise en demeure et allons faire intervenir un avocat que nous avons identifié dès réception des demandes de cette officine (coût proposé par l'avocat en mai : 480 euros TTC).

Les tableaux de calcul correspondant sont sur Google Drive CPR Coordination Finances.

Pour le Collectif, Alex et Bernard